

Image not found or type unknown



Assurance juridique conseillée pour achat maison???

Par **mem**, le **16/03/2012** à **16:26**

Bonjour,

Ma fille achète une maison ancienne et il y a de l'amiante au niveau de la toiture ,de l'extension de sa cuisine.

Elle a fait une demande de prêt et le conseiller lui recommande de prendre ,une assurance juridique ,au cas où ,elle aurait des problèmes de vices cachés.

Ma question est : lorsqu'on achète un ancien logement ,avons-nous des garanties sur les éventuels vices cachés ou conseillez-vous aussi de prendre une assurance juridique ,au cas où.

Merci pour vos réponses.